

COMMUNE DE **SAINT-CERGUE** - Municipalité

PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2022

Demande de crédit de CHF 110'000 pour la réfection du chemin et du parking Jean-Jacques Rousseau.

Délégué municipal : Laurent Mathez

Au Conseil communal de Saint-Cergue

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le parking Jean-Jacques Rousseau a subi de nombreuses dégradations ces dernières années, principalement dues aux travaux de renouvellement des réseaux souterrains réalisés en 2020-2021 entre le Vallon et le centre du village. Par ailleurs, son état s'est régulièrement dégradé ces dernières années, notamment pendant les périodes hivernales. Le parking est désormais vétuste et une réfection complète est nécessaire.

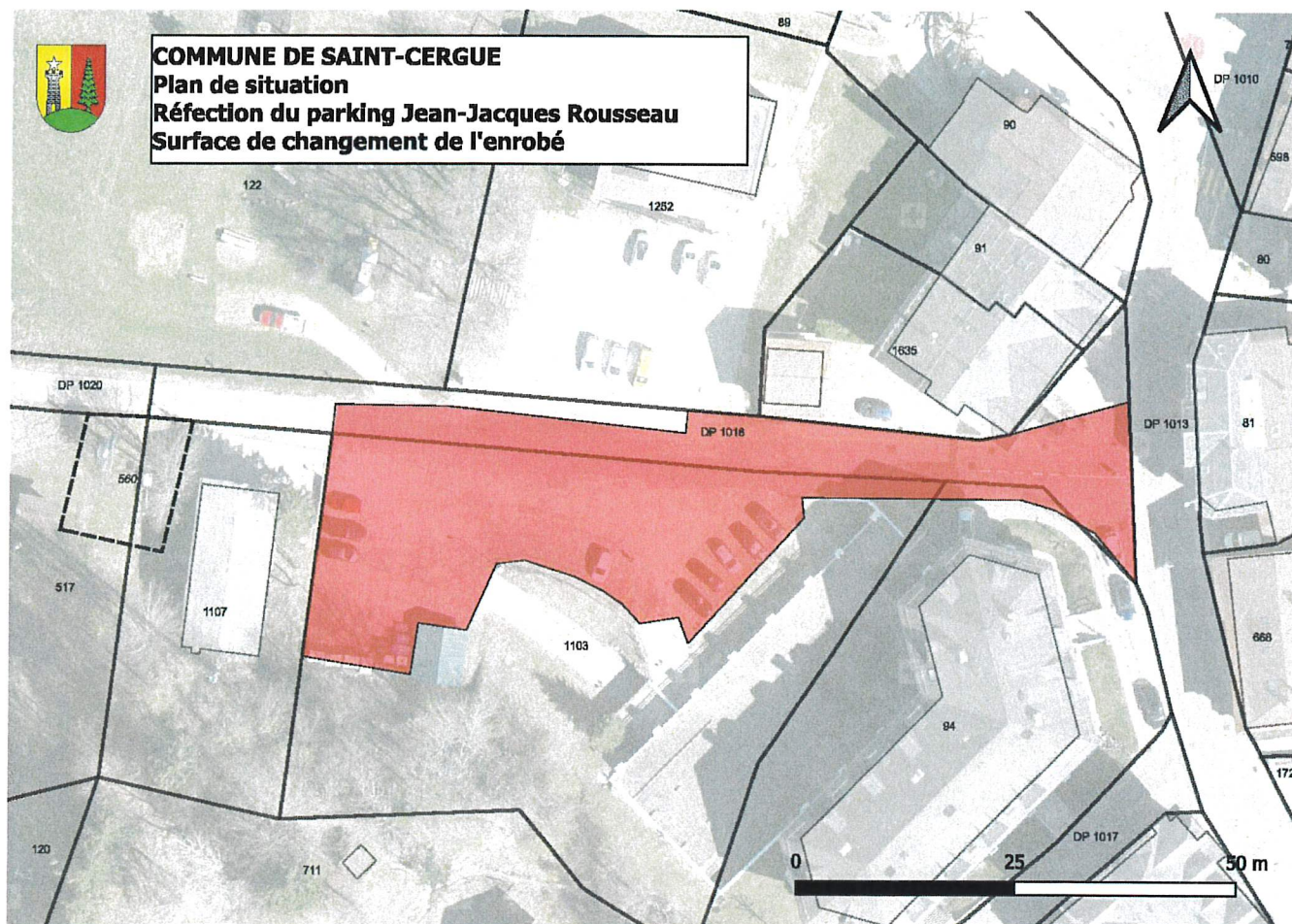
2. Descriptifs

Actuellement la surface du parking est par endroit goudronnée ou en gravillon bitumé. La faible épaisseur du revêtement est très variable et n'offre aucune résistance.

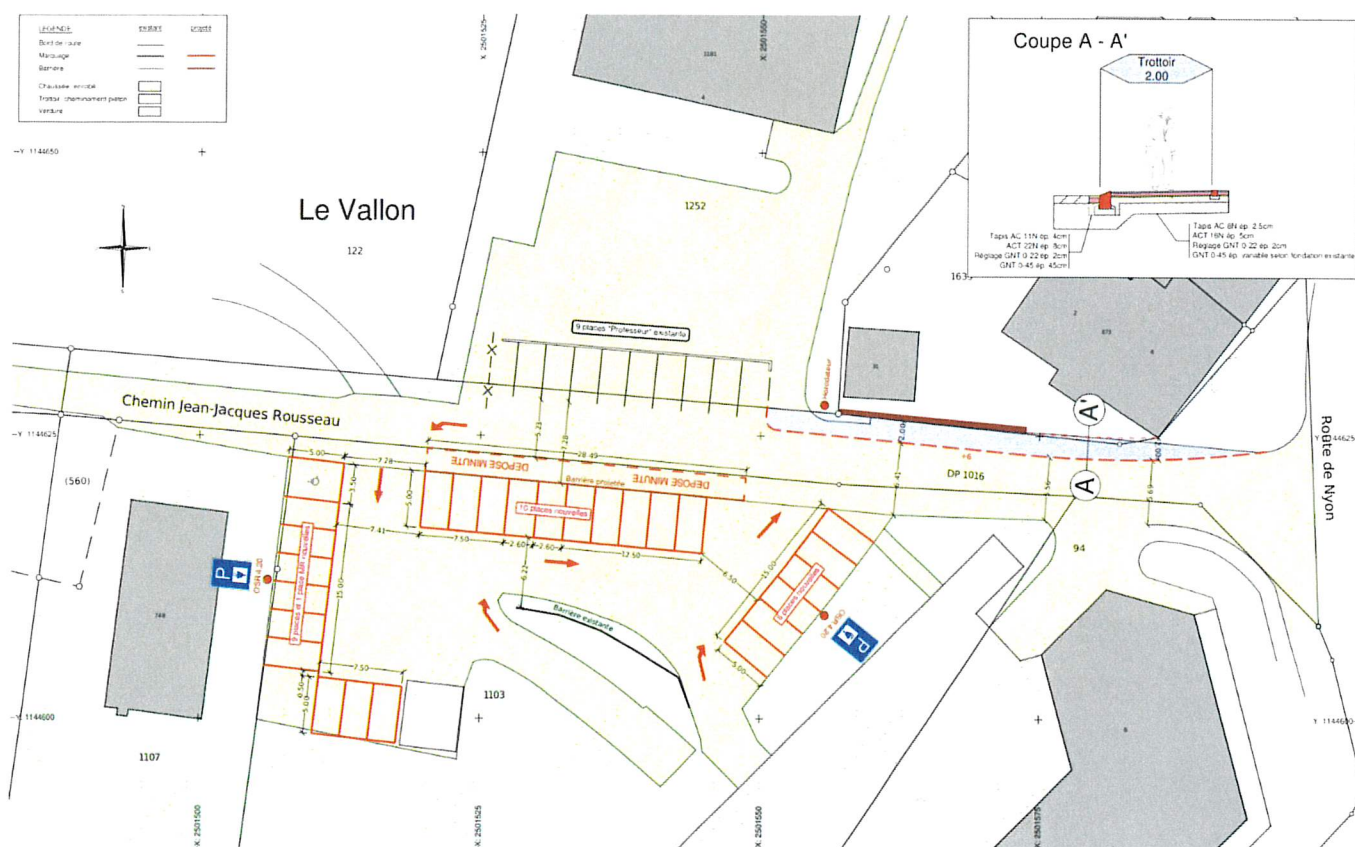
La réfection consistera principalement à remplacer l'ancien enrobé bitumineux sur le parking et le chemin Jean-Jacques Rousseau depuis la Route de Nyon. Par endroit, la fondation du parking sera remise à niveau, aplanie et consolidée.

Nous souhaitons également mettre à profit ces travaux de réfection pour apporter les améliorations suivantes :

- Augmenter les places de stationnement en optimisant les espaces,
- Sécuriser la circulation des véhicules pendant les heures d'écoles avec une nouvelle signalisation au sol et avec l'aménagement d'une zone « dépose minute »,
- Matérialiser une place handicapée,
- Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques,
- Sécuriser l'accès des piétons en aménageant une bordure granite le long du trottoir depuis la route de Nyon jusqu'à l'école JJR,
- Améliorer l'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble du parking avec la pose d'une nouvelle grille,
- Refaire l'accès à la place de jeu depuis le parking,
- Consolider les transitions « goudron-gazon » par une volige en acier.



Une nouvelle signalisation au sol et verticale sera mise en place selon le plan suivant :



Commune de Saint-Cergue

Place Sy-Vieuxville 1 • Case postale 103 • 1264 Saint-Cergue • T 022 360 11 46 • commune@st-cergue.ch

3. Coûts

Partie « Génie civil », le devis établi par l'entreprise Camandona SA a été retenu. L'offre est détaillée de la manière suivante :

Génie Civil	Installation de chantier	3'800.00 CHF
	Chaussée – Parking – Revêtement	64'360.00 CHF
	Fouille pour bornes électriques	3'812.00 CHF
	Trottoir	8'534.00 CHF
	Divers	6'630.00 CHF
Géomètre	Etude / plan	2'500.00 CHF
	Rétablissement points limite	1'500.00 CHF
Signalisation verticale et marquage au sol		6'000.00 CHF
Sous-total HT		97'136.00 CHF
Divers / imprévus HT		4'999.56 CHF
	TVA 7.70%	7'864.44 CHF
	Total TTC	110'000.00 CHF

A noter que les bornes électriques ne sont pas prévues dans ce préavis. Ces dernières feront l'objet d'une commande ultérieure et groupée avec d'autres parkings.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de St-Cergue,

- vu le préavis N° 04/2022 de la municipalité,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'autoriser une demande de crédit de CHF 110'000 pour la réfection du chemin et du parking Jean-Jacques Rousseau
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 110'000 TTC
- De financer ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir l'investissement en 20 ans.

Ainsi délibéré en séance de municipalité le 25 avril 2022

Au nom de la municipalité

Le syndic



Paul Ménard



La secrétaire



Joëlle Carriot